

Contexte

L'Hôpital général juif (l'Hôpital) est un hôpital universitaire :

- Qui offre des services médicaux spécialisés et ultra spécialisés à une clientèle régionale et suprarégionale ainsi que des services de proximité selon les besoins de la communauté immédiate ;
- Qui est un des trois hôpitaux de première instance (avec le Centre hospitalier St-Mary et le Centre universitaire de santé McGill) pour les territoires des CSSS de la Montagne et Cavendish ;
- Reconnu par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (Agence) comme un des cinq pôles majeurs de services de Montréal;
- Dont l'Institut de recherche médicale Lady Davis est reconnu par le FRSQ comme l'un des sept méga centres de recherche du Québec ;
- Qui assure près du tiers de la formation des résidents en médecine de l'Université McGill et quelques 1 200 étudiants de niveau de formation et de provenances diversifiées (soins infirmiers, techniciens, pharmaciens) ;
- Qui est reconnu pour sa bonne performance clinique et opérationnelle et son esprit novateur.

**EXTRAIT DU PROJET CLINIQUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF
EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMMOBILISATION PORTANT SUR LA :**

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE AILE (PAVILLON K) POUR SOLUTIONNER LES
DÉFICIENCES D'ESPACE DES SOINS CRITIQUES**

**MISE À NIVEAU DES UNITÉS DE SOINS ET D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS DANS LE
BÂTIMENT EXISTANT**

Faisant face à des problématiques de vétusté des infrastructures immobilières et d'insuffisance d'espaces, l'Hôpital a entrepris une réflexion sur les besoins d'aménagements et d'agrandissements. Dans ce contexte, il a prévu déposer une étude de pré faisabilité préalable à l'autorisation de réaliser un programme fonctionnel et technique. Le projet d'immobilisation envisagé par l'Hôpital est un projet de mise à niveau des aménagements actuels et vise à :

- Répondre aux besoins cliniques d'une clientèle en évolution ;
- Combler les déficits d'espace et éliminer les déficiences fonctionnelles des soins critiques ;
- Répondre aux problèmes de contrôle des infections nosocomiales ;
- Créer un plateau technique et des unités de soins qui correspondent aux tendances actuelles en terme de dispensation de soins ;
- Assurer les espaces nécessaires à la mission d'enseignement de l'Hôpital ;
- Améliorer les liens fonctionnels, hiérarchiser les circulations et réduire les temps de déplacement.

Le projet d'immobilisation rassemble, en premier lieu, des projets touchant des secteurs névralgiques qui ont été soumis individuellement au cours des quinze dernières années à l'Agence et qui ont fait l'objet de recommandations au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à savoir :

- L'urgence ;
- Les unités de soins intensifs médicaux et chirurgicaux ;
- L'unité de soins intensifs coronariens et l'unité de soins de cardiologie ;
- Le bloc opératoire et la salle de réveil ;
- L'hôpital de jour.

**EXTRAIT DU PROJET CLINIQUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF
EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMMOBILISATION PORTANT SUR LA :**

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE AILE (PAVILLON K) POUR SOLUTIONNER LES
DÉFICIENCES D'ESPACE DES SOINS CRITIQUES**

**MISE À NIVEAU DES UNITÉS DE SOINS ET D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS DANS LE
BÂTIMENT EXISTANT**

À ces secteurs, nous avons inclus pour des raisons évidentes de proximité au bloc opératoire et pour résoudre des déficiences fonctionnelles d'espaces :

- Le centre des naissances ;
- La néonatalogie ;
- La stérilisation ;
- L'inhalothérapie ;
- La radiologie (espaces additionnels).

Des rénovations dans les espaces existants ne peuvent offrir des espaces suffisants, ni répondre aux besoins électriques, mécaniques et environnementaux ; le recours à une construction neuve et l'ajout des espaces deviennent des incontournables. Ceci permettra d'assurer une prestation de soins optimale et un lieu d'enseignement qui assure son intégration avec les soins.

Ces services seront regroupés dans la construction d'une nouvelle aile identifiée comme Pavillon K et qui sera connectée à plusieurs niveaux aux bâtiments existants.

La construction du nouveau Pavillon K se fera sur un terrain adjacent que l'Hôpital a acquis en 2005 auprès de la congrégation des Sœurs de Ste-Croix, avec l'autorisation du MSSS).

**EXTRAIT DU PROJET CLINIQUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF
EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMMOBILISATION PORTANT SUR LA :**

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE AILE (PAVILLON K) POUR SOLUTIONNER LES
DÉFICIENCES D'ESPACE DES SOINS CRITIQUES**

**MISE À NIVEAU DES UNITÉS DE SOINS ET D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS DANS LE
BÂTIMENT EXISTANT**

La nouvelle construction abritera les services suivants :

1. L'urgence
2. Les unités de soins intensifs médicaux et chirurgicaux ;
3. L'unité de soins intensifs coronariens ;
4. L'unité de soins en cardiologie ;
5. Le bloc opératoire et les salles de réveil ;
6. Le centre des naissances ;
7. L'unité de néonatalogie ;
8. Une unité d'isolation de 28 lits (à même les 637 lits au permis);

**EXTRAIT DU PROJET CLINIQUE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF
EN LIEN AVEC LE PROJET D'IMMOBILISATION PORTANT SUR LA :**

**CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE AILE (PAVILLON K) POUR SOLUTIONNER LES
DÉFICIENCES D'ESPACE DES SOINS CRITIQUES**

**MISE À NIVEAU DES UNITÉS DE SOINS ET D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS DANS LE
BÂTIMENT EXISTANT**

Les reamenagements À l'intérieur de notre permis de lits permettront de :

- a. Construire 4 unités de soins de 40 lits chacune en chambres privées (médecine et chirurgie) ;
- b. Dans les bâtiments existants, éliminer des chambres à 4 lits et combler le manque d'espace pour l'enseignement, le rangement du matériel et de l'équipement ;
- c. Convertir des chambres de 4 lits en chambres doubles et convertir toutes les chambres doubles en chambres privées. Ceci permettra une mise à niveau de toutes les unités de soins, en éliminant les chambres de 4 lits et passer d'un ratio de :
 - o 18% de lits en chambres privées ;
 - o 49% de lits en chambres doubles ;
 - o 33 % de lits en salle ;à un ratio de 70% de lits en chambres privées et de 30% de lits en chambres doubles afin de mieux contrôler les infections nosocomiales ;
- d. Maintenir l'infrastructure de ces chambres (gaz médicaux, suctions, électricité) afin de pouvoir, en cas de désastre ou d'épidémie à Montréal, rendre disponible immédiatement 250 lits supplémentaires en mesure d'urgence ;
- e. Fournir des espaces plus sécuritaires et un meilleur environnement aux patients et au personnel.